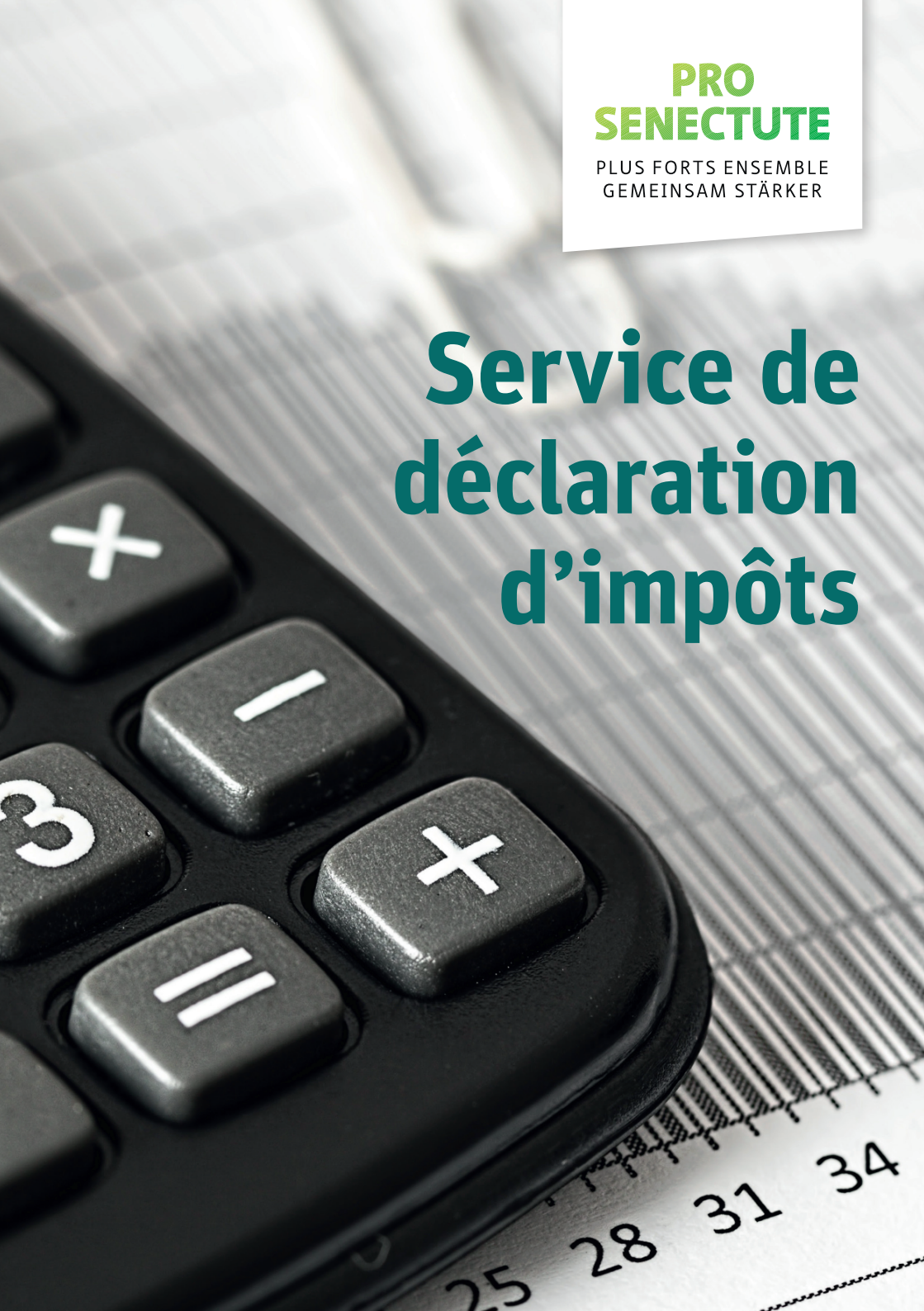




**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE
GEMEINSAM STÄRKER

Service de déclaration d'impôts

Service de déclaration d'impôts

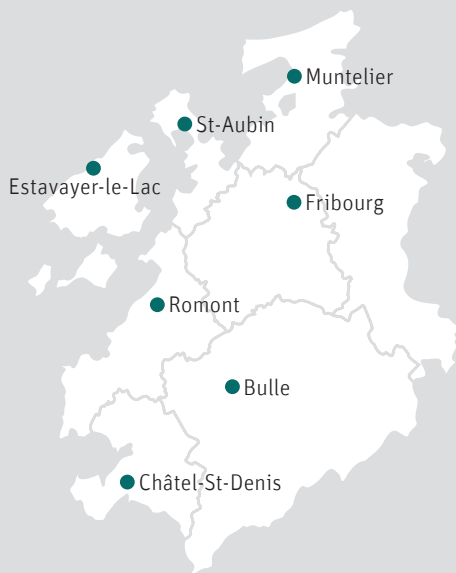
Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pour que remplir sa déclaration d'impôts ne soit plus une corvée !

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôts coûte 65.– lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.– si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.– est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.



Renseignements et rendez-vous

dès le 15 janvier 2024
uniquement par téléphone
au 026 347 12 92

Heures d'ouverture

du lundi au vendredi
8 h 30 - 11 h 30
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch